Ville du Beausset



RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DECISIONS

Année 2018

Sommaire du Recueil des Décisions

Les décisions sont consultables dans leur intégralité à l'accueil de la Mairie

Trimestre 1 / 2018

- Page 1 : Décision n°2018.01.10.01.DGS : La commune du BEAUSSET met à disposition la nacelle plate-forme à la commune d'EVENOS à l'euro symbolique
- Page 2 : Décision n°2018.01.11.01.DGS : Le cabinet d'avocats LLC & associé est chargé de représenter les intérêts de la commune du BEAUSSET dans le cadre de l'affaire Isabelle PELLAT c/ Commune du BEAUSSET
- Page 3 : Décision n°2018.01.23.01-DGS : Le Cabinet LLC est chargé de représenter les intérêts de la commune dans le cadre de l'affaire Madame AUDIFFREN et Monsieur SIGNORINI c/ Commune du BEAUSSET devant le Tribunal Administratif de Toulon
- Page 4 : Décision n°2018.01.30.01.DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire et gracieux du logement sis 27, rue Portalis au Beausset
- Page 5 : Décision n°2018.02.05.01-DGS : Le Cabinet LLC est chargé de représenter les intérêts de la commune dans le cadre de l'affaire SIVU assainissement c/ Commune du BEAUSSET devant la Cour d'Appel de Marseille
- Page 6 : Décision n°2018.02.05.02-DGS : Maître Françoise FABIANI est chargée de représenter les intérêts de la commune dans le cadre de l'affaire Commune du BEAUSSET c/ Madame MICELI auprès du Conseil d'Etat
- Page 7 : Décision n°2018.02.20.01-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire d'un local communal à l'euro symbolique, en faveur de l'association Maison de l'Emploi Toulon Méditerranée dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)
- **Page 8 : Décision n°2018.03.14.01-DGS :** Il est consenti une occupation à titre précaire d'un local communal à l'euro symbolique, en faveur de l'association A.V.A.S.TO.FA
- Page 9 : Décision n°2018.03.26.01-DGS : Le Cabinet LLC est chargé de représenter les intérêts de la commune dans le cadre de l'affaire Commune du Beausset / Madame Sabine MICELI auprès de la Cour d'Appel Administrative de Marseille
- Page 10 : Décision n°2018.05.02.1-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire du lot n°8 des jardins familiaux du Gourganon au Beausset pour un montant annuel de 120 €

Trimestre 2 / 2018

- Page 11 : Décision n°2018.05.28.01-DGS : Commune représentée par le Cabinet LLC dans le cadre du dossier contentieux Commune du BEAUSSET / propriétaires GASTALDI
- Page 12 : Décision n°2018.05.29.01-DGS : Commune représentée par le Cabinet LLC dans le cadre du dossier contentieux SARL POMPES FUNEBRES LEVEQUE / Commune du BEAUSSET
- Page 13 : Décision n°2018.05.31.01-DGS : Commune représentée par le Cabinet LLC dans le cadre du dossier contentieux Monsieur MOLLET / Commune du Beausset
- Page 14 : Décision n°2018.06.20.01-DGS : Commune représentée par le Cabinet LLC dans le cadre du dossier contentieux MOLLET / Commune du Beausset
- Pages 15-16 : Décision n°2018.06.21.01-DGS : Mise en conformité régie de recettes « école de natation » suite à son évolution « Les petits baigneurs »

Pages 17-18 : Décision n°2018.06.22.01-DGS : Accord de protection fonctionnelle (5 022,72 €) dans le cadre du dossier contentieux MICELI/Commune du BEAUSSET

Page 19 : Décision n°2018.06.25.01-DGS : Mise à disposition local en faveur USSMD à titre gracieux jusqu'au 30 juin 2019